

Fiche synthèse des préconisations académiques concernant le dispositif « Plus de maitres que de classes »

Mai 2016

Suite à la réunion du comité académique de pilotage du 20 avril 2016, vous trouverez ci-dessous les préconisations résultant du suivi du dispositif.

Préconisations pour les équipes des écoles et les circonscriptions :

- Limiter l'intervention du M+ à une école
- Limiter le nombre de classes bénéficiant du dispositif (4 à 6 classes sur la même période)
- Cibler les interventions sur le cycle 2 (CP-CE1)
- Prévoir un calendrier de concertation (programmation, préparation des séances, analyse de pratique, évaluation...)
- Prévoir dans le plan d'animation de la circonscription, une formation continue (pour un niveau / pour le cycle) pour accompagner le dispositif sur le plan organisationnel, didactique et pédagogique, de l'analyse de pratique
- Favoriser 2 à 3 séances hebdomadaires au sein de la même classe pour éviter le saupoudrage
- Cibler des compétences précises dans les domaines du français, des mathématiques, des méthodes et outils pour apprendre
- Travailler la même compétence par projet commun sur le même niveau pour éviter la démultiplication des tâches de préparation
- Engager une réflexion sur l'évaluation en amont du travail engagé
- Inscrire les compétences travaillées dans le livret scolaire et dans le projet d'école
- Réactualisation annuelle du projet « maitre+ »
- L'emploi du temps du maitre+ et les compétences travaillées remontent à l'inspection et sont validés par l'IEN
- La fiche de poste : inscrire ces priorités dans les fiches d'appel à la candidature et dans la lettre de mission